Maj-Britt Mosegaard Hansen:

L'importance de l'analyse des interactions pour l'étude grammaticale de la langue

1. Introduction

Dans son livre de 1997, Approches de la langue parlée en français, Claire Blanche-Benveniste affirme en conclusion d'un chapitre consacré aux Comportements des locuteurs (op. cit., pp. 45-51) que ceux-ci « n'affectent pas la grammaire de la langue ».

Cette affirmation sommaire nous a frappée, dans la mesure où nous considérons, d'une part, que le langage est d'abord un moyen de communication, et d'autre part, que l'environnement 'naturel' de ce langage doit être la conversation familière, dans la mesure où l'on peut expliquer les manifestations non communicatives du langage comme étant dérivées de la communication, et ses manifestations non conversationnelles comme dérivées de la conversation, l'inverse étant plus difficile. De plus, il est presque axiomatique en linguistique diachronique que, les emprunts mis à part, tout changement du système linguistique a son origine dans la conversation. Cela étant, il serait étonnant que le fait d'interagir directement avec un ou plusieurs interlocuteurs présents n'ait aucun effet sur la grammaire du langage utilisé.

Dans cet article, nous essaierons de montrer que l'interaction peut avoir deux sortes de répercussions sur la grammaire : d'abord, il n'y a guère de doute qu'elle puisse influencer la façon dont les règles grammaticales de la *langue* sont implémentées dans la *parole*. Deuxièmement, on peut même émettre l'hypothèse qu'elle puisse conditionner de manière significative les règles grammaticales elles-mêmes.

Il nous semble que trois paramètres interactionnels entrent en jeu dans l'analyse des phénomènes dont nous allons parler : d'abord, la politesse, ou avec un terme plus technique, 'le travail de figuration'; deuxièmement, le système d'allocation des tours de parole; et enfin, la situation d'interlocution.

1.1. La politesse et l'organisation préférentielle dans les échanges.

Très brièvement, la théorie de la politesse formulée par Brown & Levinson (1989) postule que tout interlocuteur est doté de deux 'faces', l'une positive et l'autre négative. La face positive représente son amour-propre, ses valeurs personnelles et son désir d'être estimé d'autrui. Quant à la face négative, elle représente pour ainsi dire son espace personnel, c'est-à-dire son désir de pouvoir agir librement sans se voir imposer quoi que ce soit de la part d'autrui. Toutes autres choses étant égales par ailleurs, les interactants feront leur mieux pour préserver non seulement leurs propres faces, mais aussi et surtout celles de leurs interlocuteurs, afin de maintenir un équilibre interactionnel au demeurant assez fragile.

Il s'agit là d'un phénomène extrêmement général. Plus spécifiquement, et liée à ce travail de figuration, les analystes de la conversation ont montré l'existence dans les conversations d'une organisation dite 'préférentielle', qui fait que dans les paires adjacentes (c'est-à-dire des échanges composés de deux énoncés, où la nature de l'énoncé initiatif prétend contraindre la nature de l'énoncé réactif, tels les échanges question-réponse ou invitation-acceptation/rejet), une des réponses possibles est normalement préférée à l'autre (cf. Heritage 1984, pp. 265ss). Par exemple, si la première partie de la paire est une invitation, l'acceptation sera préférée au rejet en deuxième partie. Il s'avère que les réponses dites 'non-préférées' sont d'habitude formellement différentes des réponses préférées : notamment, leur réalisation est souvent retardée, alors que les réponses préférées, elles, sont d'habitude produites sans aucune hésitation, et les réponses non préférées tendent aussi à contenir une composante explicative. Dans (1), nous voyons un exemple de réponse préférée, et dans (2), un exemple de réponse non préférée :

- (1) A: Why don't you come up a <u>see</u> me some//times B: I would like to
- (2) A: Uh if you'd care to come and visit a little while this morning I'll give you a cup of <u>coff</u>ee
 - B: hehh Well that's awfully sweet of you I don't think I_can make it this morning .hh uhm I'm running an ad in the paper and-and uh I have to stay near the phone. (Atkinson & Drew 1979, p. 58) 1

1.2. Le système d'allocation des tours de parole.

Les pionniers de l'analyse conversationnelle, Sacks, Schegloff & Jefferson (1974) ont formulé des règles pour l'allocation des tours de parole. Selon le système de base – celui qui caractérise les conversations familières – un locuteur donné (appelons-le L1) ne dispose en principe que d'une seule

'unité constructionnelle de tour' (turn constructional unit) à la fois, une telle unité équivalant plus ou moins à un énoncé pragmatiquement complet. A la fin de chaque UCT, il doit ainsi être prêt à rendre la parole à un autre locuteur, qu'il peut lui-même désigner (par exemple en posant une question à un allocutaire précis) ou qui peut s'auto-désigner. Ainsi, c'est uniquement au cas où aucun L2 ne prendrait la parole que L1 pourrait continuer jusqu'à la fin d'une deuxième UCT. Si donc L1 a besoin de plus d'une seule UCT pour transmettre son message, il faudra qu'il négocie un tour étendu, et dans les interactions 'plurilogales' (c'est-à-dire des dialogues entre plus de deux locuteurs) surtout, il peut facilement y avoir une compétition entre L2 potentiels.

1.3. La situation d'interlocution.

Avec la notion de 'situation d'interlocution' nous voulons désigner le fait que, selon Goffman (1981) (on comparera aussi avec la théorie polyphonique d'Oswald Ducrot, 1984), ni le destinateur ni le destinataire d'un énoncé ou d'un discours donné n'est forcément un. C'est-à-dire que l'être qui est responsable du contenu des paroles et de la forme même du discours n'est pas forcément le locuteur physiquement présent. De même, celui à qui ces paroles sont adressées en premier peut être quelqu'un d'autre que l'allocutaire physiquement présent.

Dans ce qui suivra, nous essayerons de montrer comment ces trois paramètres interactionnels peuvent élucider certains phénomènes syntaxiques caractéristiques de l'oral. Il est évident que nous ne pourrons ici que donner quelques exemples. Ces exemples ne feront pas intervenir uniquement le français, mais également d'autres langues, étant donné que la syntaxe française a jusqu'ici été peu étudiée dans une perspective interactionnelle.

2. L'interaction affecte la manière dont les règles grammaticales sont implémentées dans la *parole*

2.1. L'expression de l'agentivité.

Trois phénomènes syntaxiques bien connus du français parlé nous semblent pouvoir être reliés si l'on prend en considération le premier paramètre interactionnel mentionné ci-dessus, c'est-à-dire celui de la politesse. Il s'agit des phrases passives sans agent, des phrases actives avec *on* comme sujet, et de l'utilisation de *on* à la place de la première personne du pluriel.

D'abord, il a souvent été remarqué qu'en français parlé, comme d'ailleurs dans bien d'autres langues, la voix passive apparaît la plupart du

temps sans agent exprimé. C'est-à-dire que, au lieu d'énoncés comme (3), on trouve plutôt des énoncés comme (3') :

- (3) Hier, une bombe a été posée à Châtelet-Les-Halles par des terroristes
- (3') Hier, une bombe a été posée à Châtelet-Les-Halles [Ø]

On dit d'habitude que la voix passive a deux fonctions, la principale étant de promouvoir le patient au rang de thème, et l'autre, souvent considérée comme accessoire, étant justement de permettre au locuteur de laisser l'agent inexprimé si celui-ci est inconnu, ou si pour une raison ou une autre le locuteur n'a pas envie de le spécifier. Vu que les phrases passives comme (3') dominent largement dans les textes (e. g. Thompson 1987, Blanche-Benveniste 1997) – surtout à l'oral – et cela même dans des langues comme l'anglais ou le danois, où l'usage du passif périphrastique est beaucoup plus répandu qu'en français, on pourrait penser que c'est plutôt l'occultation de l'agent qui constitue la fonction principale de cette voix.

Un deuxième phénomène lié au premier, c'est qu'en français les phrases actives avec le pronom *on* comme sujet sont fréquemment utilisées pour exprimer un sens proche de la voix passive :

(3") Hier, *on* a posé une bombe à Châtelet-Les-Halles

Evidemment, cette construction permet également de laisser l'identité de l'agent dans l'ombre. Il faut remarquer que, dans un grand nombre de cas, c'est la phrase active avec *on* qui fournit la traduction française la plus naturelle des phrases passives anglaises ou danoises, ce qui – une fois de plus – laisse penser que ce ne sont pas tellement des considérations d'ordre thématique qui priment dans le choix de la voix passive.

Maintenant, dans le cadre de la théorie de la politesse, l'ascription d'agentivité peut être vue comme un acte potentiellement menaçant pour la face d'un des locuteurs, ou même des deux à la fois. Si le locuteur ne connaît pas, ou n'est pas certain de l'identité de l'agent, il menacera sa propre face positive en explicitant celle-ci, car il s'exposera à être corrigé par l'allocutaire, et/ou à être réputé peu fiable. Dans le cas où l'identité de l'agent est connue du locuteur, celui-ci peut néanmoins être peu enclin à le préciser, car parler d'agentivité, c'est aussi parler de responsabilité. L'ascription d'agentivité est donc menaçante pour la face négative de celui qui est ainsi désigné, que ce soit le locuteur lui-même, son allocutaire ou quelqu'un qui leur est proche à l'un ou à l'autre. Il peut donc y avoir bien des raisons interactionnelles d'éviter d'exprimer l'agent d'un verbe transitif.

L'interaction offre même une explication possible du fait que le français préfère souvent les phrases actives avec *on* générique aux phrases passives,

même sans agent exprimé, car s'il est relativement facile pour l'allocutaire qui entend une phrase comme (3') d'y répondre :

- (4) Par qui?
- il serait très marqué du point de vue interactionnel de répondre à un énoncé comme (3") par :
 - (4') Qui ça, « on »?

Le risque que le locuteur soit sommé d'expliciter un agent qu'il n'a justement pas envie d'expliciter semble donc moindre avec la phrase active à sujet générique.

Le troisième phénomène qui nous semble pertinent ici, c'est le fait que *nous* comme pronom sujet tend, dans la langue parlée, à se faire remplacer par *on*, c'est-à-dire qu'au lieu d'une phrase comme (5), on entendra plutôt (5'):

- (5) Après le film, *nous* sommes allés prendre un verre à St.-Germain
- (5') Après le film, on est allés prendre un verre à St.-Germain

Pour expliquer ce phénomène on invoque souvent l'analogie, c'est-à-dire que le remplacement de *nous* par *on* permettrait d'aligner la conjugaison de la première personne du pluriel sur celle des trois personnes du singulier et de la troisième personne du pluriel, si bien que l'on aboutirait à une conjugaison subjective s'exprimant de manière préfixale – à travers les clitiques sujets, que la linguistique contemporaine s'accorde plus ou moins à considérer comme des morphèmes verbaux et non pas comme des pronoms à proprement parler (e. g. Lambrecht 1981, Miller & Sag 1997) – plutôt que de manière suffixale, à travers les désinences verbales.

Nous ne doutons pas que cette explication purement morphologique soit dans une large mesure valable, mais une étude relativement récente de Miranda Stewart (1995) suggère néanmoins que l'emploi de *on* peut aussi s'expliquer par des raisons analogues à celles que nous avons invoquées tout à l'heure à propos du passif.

Stewart observe qu'au niveau de la référence personnelle, le pronom *on* est tout à fait indéterminé : selon le contexte, il peut en effet signifier +/-locuteur (6), (7), (11), +/- allocutaire (8), (9), +/- tierce personne (6), (8), +/- groupe (10), (11), +/- générique (6), (7) :

- (6) Hier, Pierre et moi, on est allés au cinéma
- (7) On dit souvent que..., mais moi, je ne suis pas d'accord
- (8) A. Alors, on se voit demain à 6 hrs. ? B. D'accord
- (9) A. Alors, *vous* êtes allés au restaurant ? B. Non, **on** a décidé d'aller voir un film à la place

- (10) J'ai demandé au secrétariat, et on m'a dit que...
- (11) Quand ma femme m'a tapé dessus, *je* porte toujours des lunettes de soleil. On n'a tout de même pas envie que ça se sache

Ce qui plus est, *on* est souvent ambigu quant à sa référence précise, même en contexte, et il semble fréquemment revêtir plusieurs valeurs différentes à la fois. Cela fait que les locuteurs peuvent utiliser ce pronom de manière stratégique dans le travail de figuration, afin d'éviter une ascription d'agentivité trop précise. C'est ce que nous voyons dans les exemples suivants :

(12) T1 W. on fait toujours priorité au cinéma mais... T2 D. le cinéma c'est le grand public c'est le mercredi les films changent le mercredi on va pas changer nous T3 W. oui je ne dis pas le contraire mais quand on a une pièce d'Ionesco on passe après. (Stewart, 1995, p. 217)

Dans (12), il s'agit d'une réunion rédactionnelle au journal *Lyon Matin*. Le *on* qui nous intéresse ici est celui de T1. La locutrice W est une journaliste qui est en train d'argumenter contre une tradition qui veut que le mercredi, les articles sur le cinéma passent avant tout autre chose. La référence de *on* est pour le moins ambiguë, car ce pronom peut vouloir dire ou bien 'vous', c'est-à-dire le rédacteur en chef (D dans l'extrait), ou bien 'nous', c'est-à-dire l'ensemble de la rédaction, ou bien avoir une valeur générique, c'est-à-dire que les choses sont ainsi, indépendamment de la volonté ou de l'agentivité de qui que ce soit en particulier.

La journaliste a intérêt à laisser l'identité de l'agent ainsi dans le vague, car en identifiant explicitement le rédacteur en chef comme le responsable, elle menacerait la face de celui-ci et l'inviterait, pour ainsi dire, à 'contre-attaquer'.

Dans ce même exemple, nous voyons aussi comment la référence de *on* peut changer d'un énoncé à un autre : Le *on* de T2 réfère explicitement à la première personne du pluriel (quoique cela soit ambigu entre une lecture inclusive et une lecture exclusive, c'est-à-dire incluant ou non la journaliste), tandis que les deux occurrences dans T3 réfèrent plutôt à la première personne du singulier, c'est-à-dire à la journaliste elle-même, quoique la valeur générique joue aussi un rôle.

Dans (13), c'est surtout les *on* de T4 qui nous intéressent :

(13) T1 G. je dis tout de suite, moi, j'ouvre ma bouche parce que les services me sont complètement tombés dans le dos...à savoir, les faits divers qui tournent jour et nuit et douze mois sur douze, qui n'est pas

le cas de toutes les rubriques, je regrette, et si on n'a pas un qui est affecté aux faits divers on tournera pas cet été...

T2 D. je crois hélas que...il y en aura pas d'affecté spécifiquement aux faits divers...

T3 G. eh bien, on tournera là un gars de jour et un gars de nuit, ma foi, on verra bien ce qui en découlera s'il y a des problèmes, mais j'ai tout repoussé d'un calendrier à un autre, pour se débrouiller en été c'est pas possible...

T4 D. non, je crois que malheureusement *on* peut pas *on* peut pas en affecter un uniquement au service faits divers

T5 G. OK, je suis désolé...

T6 D. si on a la possibilité on le fera, mais a priori fixer son affectation aux faits divers me paraît euh... (Stewart 1995, pp. 218-219)

Ici, il s'agit d'une discussion entre le rédacteur en chef du même journal et le chef du service faits-divers. Les *on* en question ont en réalité la valeur d'une première personne du singulier, mais ils mettent également en jeu d'abord la valeur d'une première personne du pluriel, c'est-à-dire l'ensemble de la rédaction, qui peut même recevoir une lecture inclusive, impliquant l'accord de l'allocutaire, et deuxièmement la lecture générique, qui implique que, vu les circonstances, personne ne pourrait agir autrement. Encore une fois, *on* est utilisé pour protéger les faces des deux locuteurs, ici en atténuant un refus, qui contient déjà d'autres atténuateurs (*je crois, malheureusement*).

2.2. Les subordonnées.

Notre deuxième exemple concerne l'usage des subordonnées dans la langue parlée. Ces dernières décennies, plusieurs chercheurs (par ex. Beaman 1984, Thompson 1984, Blanche-Benveniste 1995, Koch 1995) ont récusé l'idée reçue selon laquelle la langue parlée ne connaîtrait que peu de subordonnées. Il a été montré de façon convaincante que l'oral se sert de la subordination autant que l'écrit, mais qu'il ne s'agit pas du même type de subordination, l'oral préférant par exemple les propositions adverbiales et se servant très peu de propositions à verbe infini, en revanche très répandues à l'écrit. Il a été aussi remarqué que, quand les locuteurs se servent de propositions adverbiales, celles-ci sont normalement postposées à la phrase principale, sauf quand il s'agit de propositions conditionnelles ou temporelles introduites par quand, lorsque et leurs équivalents dans d'autres langues. On a pensé (Koch 1995, p. 27) que les locuteurs suivent là un principe cognitif selon lequel l'énoncé poserait d'abord une base, le plus souvent exprimée dans une phrase indépendante, qui serait ensuite développée, ce qui se ferait d'habitude à l'aide de proposi-

tions adverbiales. Les temporelles et les conditionnelles préposées s'expliqueraient alors comme formant un cadre sémantique à l'intérieur duquel la proposition principale est posée comme valable – en d'autres mots, elles servent, elles aussi, à poser la base de l'énoncé. Nous ne pensons pas que cela soit faux, mais les travaux de Cecilia Ford sur les propositions adverbiales en anglais suggère que le paramètre de la politesse et celui de l'allocation des tours de parole jouent, eux aussi, un rôle non négligeable.

Ford (1996) montre qu'en anglais, les causales, les conditionnelles et les temporelles sont les subordonnées adverbiales de loin les plus fréquentes dans la conversation, et que plus de la moitié d'entre elles sont postposées à la phrase principale. Pour les causales, c'est là l'unique position attestée dans son corpus, alors que les temporelles et les conditionnelles se répartissent à peu près moitié-moitié sur les deux positions.

En y regardant d'un peu plus près, il s'avère que les conditionnelles et les temporelles préposées se trouvent principalement dans des échanges où le locuteur a réussi à négocier un tour de parole étendu, par exemple pour pouvoir raconter une histoire ou développer un raisonnement, et où il a un besoin particulier de pouvoir contrôler le flux des informations :

```
(14) T1 W: Well what made you the si:ckest
(1.0)
T2 C: You could never identify it
T3 D: Mm:
T4 H: =You don't kno:w. Yeah
T5 D: =No I know. I('d be) pretty sure it was when-
(0.8)
I went to this thing,
(1.0)
```

→ When a pe(r) – when a ol:d man reaches seventy seven, they have this \underline{big} ceremony, (i wu)s like his rebir:th or, something. An' they do wha— they (.) \underline{car} ry him on his \underline{ba} :ck, n' put him in a chariot, n' (.) \underline{car} ry him around all the (.) \underline{ki} :ds drag him around through the $\underline{village}$, an' stuff (they do all this) the(n they have a) big fea :st, an' they \underline{drink} , they have these \underline{big} (.) jars full of this (.) mm— (1.0) it's like fermenten:ted wi(n) or fermented rice. It's like (.) they (.) y'know rice—

W: Rice wine? (Ford 1996, p. 29)

Dans (14), l'expression *this thing* dans T5 projette une élaboration sous forme de narration. Elle est suivie d'une pause d'une seconde où aucun des allocutaires n'essaie de prendre la parole, signalant ainsi qu'ils acceptent d'accorder à D un tour étendu. D commence alors son histoire par une temporelle préposée, qui pose le cadre de la narration.

Par contre, les temporelles et les conditionnelles postposées ne font que compléter l'information donnée dans la principale, mais sans organiser des parties plus étendues du discours :

(15) <u>I</u> don't think it's all that much to get a spring made, I <u>th</u>ink theh –the:re <u>used</u> to be a place up in To<u>le</u>do that'd make'em for ya, *if you give'm the dimensions you <u>w</u>ant* (Ford 1996, pp. 74-75)

Quant au fait que les causales sont toujours postposées, Ford remarque que celles-ci sont très souvent indépendantes de la phrase principale au niveau de l'intonation, c'est-à-dire qu'elles suivent très souvent une principale à intonation finale. Et même quand elles suivent une principale à intonation continuative, elles contiennent plus souvent que d'autres adverbiales des pauses et des hésitations. Pour expliquer ces phénomènes, Ford fait appel à deux facteurs interactionnels.

D'abord, elle observe que la nécessité de justifier un fait quelconque fait plus souvent l'objet de négociations discursives que la nécessité d'ajouter une restriction conditionnelle ou temporelle, car dans le domaine des causes et des raisons, il est plus difficile de prévoir ce que l'allocutaire saura déjà ou pourra inférer sans aide. En explicitant une cause ou une raison on risque donc d'être perçu comme condescendant envers son interlocuteur.

Deuxièmement, les causales se trouvent souvent dans des réponses non préférées, où elles servent à expliquer la nature de la réponse, et donc à adoucir celle-ci :

(16) A: Maybe if you come down, I'll take the car (then)
B:t!We:ll, uhd-<u>yih</u>know I-I don' wanna make any- thing definite.
Because I-<u>yih</u>know I jus:: I jus::t thinkin:g today all day riding on th'trai:ns, hhuh-uh.hhh (Ford 1996, p. 116)

De plus, comme les locuteurs sont orientés vers cette organisation préférentielle dans les échanges, une toute petite pause ou hésitation au début de la deuxième partie d'une paire adjacente les alertera sur l'existence d'un problème, et ils pourront donc essayer de modifier la première partie pour rendre une réponse préférée plus vraisemblable. Une telle modification prendra souvent la forme d'une subordonnée causale qui donne la raison pour laquelle la première partie de la paire a été proférée :

(17) A: .hhh Well do ya think it's: umm (0.2) ahm (0.2) stress?
(.)
'Cause a lot a back— I know back pain, (0.2) comes with stress (Ford 1996, p. 108)

Ford & Mori (1994) comparent l'anglais et le japonais de ce point de vue, et elles trouvent que, bien que le japonais soit une langue typologiquement 'head-final', c'est-à-dire où les têtes de syntagme sont systématiquement postposées aux éléments régis, et que les subordonnées doivent donc normalement précéder leur phrase principale, la moitié des causales en japonais conversationnel sont néanmoins postposées, la quasi-totalité de ces causales postposées étant indépendantes de la principale du point de vue intonatif. C'est ce que nous voyons dans (18):

- (18) T: Amerika josei wa ja ikaga doo desu ka?

 America women Top then how how Cop Q

 'What do you think of American women then?'

 S: (0.8) Nakanaka hitokoto de iemasen nee.
 - not-easily one-word by can't-say FP
 'I can't say so easily'
 - → Ano: boku no: un honto iroNna hito iru kara:
 well I Gen yeah really various-kind people exist because
 'Well, my, yeah because really there are various kinds of people'
 (Ford & Mori 1994. pp. 43-44)

Il est évidemment difficile de dire avec certitude, à partir de telles études, si la langue offre certaines possibilités de construction syntaxique parce que les locuteurs ont besoin de pouvoir effectuer certaines actions particulières, ou bien si les locuteurs effectuent de telles actions parce que leur langue le leur permet, mais les données citées suggèrent implicitement que l'interaction peut influer sur la grammaire.

3. L'interaction conditionne les règles grammaticales elles-mêmes

Dans cette partie nous mentionnerons quelques domaines où il est permis de penser que les règles grammaticales elles-mêmes peuvent avoir une origine interactionnelle, c'est-à-dire que les faits syntaxiques synchroniques résultent de la grammaticalisation de certains comportements interactionnels très fréquents.

3.1. La zone pré-préverbale.

Auer (1996) présente une analyse topologique de la phrase allemande, et note que, selon la norme, seules certaines conjonctions peuvent apparaître devant la zone dite 'préverbale', qui, elle, ne peut normalement accueillir qu'un seul constituant, ayant la fonction pragmatique de thème de l'énoncé. Cependant, la langue parlée informelle semble disposer d'une zone que l'on pourrait appeler 'pré-préverbale', une notion qui, selon Auer, serait

nécessaire pour pouvoir saisir les limites de l'unité syntaxique maximale de l'oral. Bien que l'analyse topologique soit moins pertinente dans le cas du français contemporain que dans le cas de l'allemand, le français aussi semble avoir une position syntaxique spéciale au tout début de l'énoncé, qui accueille à peu près les mêmes types d'éléments qu'en allemand.

Quels sont ces éléments ? Eh bien, comme le lecteur a pu s'en douter, il s'agit d'abord de marqueurs discursifs de toute sorte, qu'ils prennent une forme adverbiale ou propositionnelle :

- (19) Seulement, c'est pas ça que tu m'avais dit l'autre jour
- (20) Si je peux vous interrompre ce que vous dites n'est tout simplement pas correct
- ensuite de syntagmes nominaux éventuellement, mais pas forcément, repris dans la zone verbale sous forme de pronoms clitiques :
 - (21) Ce mec, il m'énerve
 - (22) Les restos U, faut vraiment avoir faim
- de conjonctions qui sont en principe subordinatives, mais qui en allemand sont suivies d'une proposition ayant la syntaxe d'une principale :
 - (23) T1 B : du hattest son bréitbandschnupfen ;

T2 A: ja ja (.) so[ab ande apríl

T3 B: [hm klasse

T4 A: wobei (.) ich hab féstgestellet daß es nicht zwingend die pollen sind=die mich dahinraffen ~ sondern eher s=ozón;

T5 B: s=ozón?

→ T6 A : jo – weil póllenflug is bei diesem wetter àuch ; ...

'T1 B: you had kind of a wide spectrum cold

T2 A: yes yes like from the end of April onwards

T3 B: oh great

T4 A: however I noticed that it need not be the pollen which carry me off but rather the ozone

T5 B: the ozone?

T6 A: yes – because pollen we have as well in this weather' (Auer 1996, p. 303)

- de propositions parenthétiques (que l'on peut d'ailleurs souvent considérer comme une forme de marqueurs discursifs, cf. Andersen 1996) :
 - (24) *Je viens de penser* pourquoi ne pas passer chez Luc d'abord ?
- enfin, de vocatifs et d'autres éléments qui servent à attirer l'attention de l'allocutaire :
 - (25) Ecoute, Marie, c'est vraiment pas possible!

Quels pourraient être les avantages d'avoir de tels éléments en première position dans l'énoncé? Eh bien, le système de base d'allocation des tours de parole semble y être pour beaucoup : Comme nous l'avons déjà dit, il peut facilement, dans les interactions 'pluri-logales', y avoir une compétition entre L2 potentiels. Pour avoir plus de chance de gagner une telle compétition, les interactants ont donc intérêt à montrer le plus tôt possible la pertinence de ce qu'ils proposent de dire. Or, tous les éléments que nous venons de passer en revue servent justement à 'encadrer' l'énoncé qui va suivre du point de vue sémantique et/ou pragmatique : ou bien ils annoncent le thème de l'énoncé, ou bien ils marquent sa connexion avec l'énoncé précédent, ou bien enfin ils attirent l'attention d'un interlocuteur susceptible d'être particulièrement intéressé par l'énoncé projeté.

De plus, s'il y a compétition pour obtenir le droit à la parole, il y a souvent aussi chevauchement de paroles aussi, et dans la mesure où les éléments qui peuvent occuper la zone pré-préverbale n'entretiennent que des relations syntaxiques assez lâches avec la phrase noyau qui les suivra, ils sont tous de nature à pouvoir être chevauchés sans qu'on risque de perdre des informations grammaticales indispensables.

Deuxièmement, les L1 peuvent souvent avoir besoin de plus d'un seul UCT pour pouvoir transmettre leur message. Si donc un L1 veut garder la parole après une première UCT, il a – tout comme les L2 potentiels – intérêt à annoncer la pertinence de ce qu'il a à dire au tout début de la nouvelle UCT.

Le concept de 'faces' nous semble aussi capable de jouer un rôle pour l'usage de la zone pré-préverbale, car en encadrant l'énoncé qui suit, les éléments mentionnés sont susceptibles de réduire la nécessité de réparations/corrections (*repair* dans la terminologie de l'analyse conversationnelle, cf. Schegloff et al. 1977) initiées par l'allocutaire (*other-initiated repair*), réparations qui sont à la fois menaçantes pour la face positive du locuteur et qui perturbent le déroulement de l'interaction.

Enfin, certains des éléments qui occupent de préférence cette zone – surtout les marqueurs discursifs, les conjonctions, et les propositions parenthétiques – se rencontrent très souvent en début des réponses non-préférées, où ils servent à la fois à annoncer la nature de la réponse et à repousser le noyau informatif d'une telle réponse vers le milieu ou la fin du tour.

Si nous avons choisi de parler de la zone pré-préverbale dans cette partie, c'est parce qu'il s'agit d'un site de grammaticalisation important. Il est clair que – bien qu'on ne puisse sans doute pas encore parler de la construction disloquée avec pronom résomptif (par ex. [21]) comme

étant obligatoire en français parlé – cette structure est bien plus fréquente, et bien moins porteuse de signification pragmatique, en français contemporain qu'elle ne l'était dans la langue ancienne. Il est clair aussi que certains constituants de cette zone – notamment les éléments détachés sans pronoms résomptifs (comme dans [22]) – ne peuvent pas être intégrés à la phrase noyau du tout, tandis que d'autres – notamment certains adverbes – peuvent l'être uniquement au prix d'un changement de sens et d'une réduction de leur portée sémantique (par ex. seulement, maintenant,...). Leur usage dans la zone pré-préverbale peut donc être considéré comme grammaticalisé.

Dans la mesure où il est correct de supposer que l'utilisation de cette zone est largement motivée par des facteurs interactionnels, on peut donc dire que l'interaction conditionne les règles grammaticales elles-mêmes.

3.2. Les unités syntaxiques.

Finalement, l'étude des situations d'interlocution dans des interactions authentiques pourra donner lieu à des réflexions sur la nature même de l'unité de base la plus pertinente pour l'analyse syntaxique. Plutôt que de dire que l'interaction conditionne ici les règles grammaticales, il serait peut-être plus juste de dire que les données interactionnelles devraient influer sur la nature de nos modèles grammaticaux.

Il a souvent été remarqué que la phrase n'est pas une unité optimale pour l'analyse de l'oral, dans la mesure où un très grand nombre d'énoncés oraux tout à fait fonctionnels semblent ne pas prendre la forme de phrases grammaticales complètes. Ce qui est peut-être moins banal, c'est le fait que, même quand on a l'impression d'avoir affaire à une telle structure phrastique complète, celle-ci peut avoir des propriétés liées à l'interaction qui rendent peu satisfaisantes les théories qui posent le nœud S (pour *Sentence*, ou Phrase) comme unité de base tant au niveau de la production qu'à celui de l'analyse. Regardons l'exemple suivant, emprunté à Ono & Thompson (1995):

- (26) D: ...let her know I still ca=re, ...an=d, I'm not getting invo=lved with anybody else. G: ...() yeah.
- \rightarrow D:...because I don't have the time (Ono & Thompson 1995, pp. 248-249)²

Ici, le locuteur D parle à un ami G, de son ex-copine avec qui il a envie de relier. Dans la première partie de son tour il raconte ce qu'il propose de lui dire, et dans la deuxième il propose ce qui semble être une justification,

sous forme de subordonnée causale. Le tout forme une phrase superficiellement normative. Or, si l'on regarde son énoncé d'un peu plus près, il devient clair que la causale ne peut faire partie de ce qu'il a l'intention de dire à son ex, car celle-ci est peu susceptible d'être rassurée par l'idée que si le locuteur ne sort pas avec d'autres filles, c'est parce qu'il n'en a pas le temps. Ce que fait la causale, c'est d'expliquer à son allocutaire actuel, c'est-à-dire l'ami G, pourquoi D ne sort pas avec d'autres filles. En d'autres mots, la situation d'interlocution change radicalement au beau milieu d'une phrase grammaticale.

Selon Ono & Thompson, de tels exemples montrent que la syntaxe doit être conçue non pas en termes de produits, c'est-à-dire de phrases et de syntagmes complets et normatifs, mais au contraire comme un processus incrémentiel, où chaque incrément est d'abord censé avoir du sens dans un contexte strictement local, et seulement dans un deuxième temps dans un contexte plus large.

Franck (1985) en arrive à une conclusion analogue, à l'aide d'exemples comme celui-ci, qu'elle appelle 'double bind structures' :

(27) das war / also im Jahre 1907 / bin ich geboren (Franck 1985, p. 234) Ici, le locuteur est en train de raconter un événement historique, auquel il fait référence avec le pronom *das*, quand une interlocutrice lui demande son année de naissance. On remarquera que la première et la deuxième partie de l'énoncé forment une phrase grammaticale, ainsi que le font la deuxième et la troisième partie, mais que le tout ne peut pas constituer une phrase normative. Néanmoins, il n'y a, selon Franck, aucune indication qu'aucun des interlocuteurs considèrent l'énoncé comme étant malformé, ce qu'il n'est en effet pas d'un point de vue interactionnel, car il permet au locuteur de poursuivre sa narration et de changer de thème (et de situation d'interlocution) en répondant à la question de son interlocutrice à l'intérieur d'une seule et même UCT, c'est-à-dire en évitant une place transitionnelle où la parole pourrait passer à quelqu'un d'autre.

L'existence d'exemples comme celui-ci, ainsi que d'autres de type analogue (op. cit.), semblent mettre en cause la conception traditionnelle de la structure à constituants de la phrase, d'autant plus que, structurellement, (27) diffère peu d'une phrase écrite manifestement acceptable comme :

(28) A lie is a lie is a lie (Langacker 1995, p. 162)

– où la deuxième occurrence de *a lie* change de statut syntaxique (d'attribut du sujet à sujet) en passant de la première à la deuxième partie de la phrase.

Ce genre d'exemples suggère qu'il vaudrait peut-être mieux opérer avec des unités d'analyses inférieures à la phrase, unités que l'on pourrait appeler – à l'instar de Ono & Thompson (1995) ou de Langacker (1995) – des 'schémas constructionnels' (constructional schemas). De tels schémas seraient organisés de manière prototypique et pourraient être combinés et enchâssés de façons diverses selon les besoins du moment.

4. Conclusion

Nous espérons maintenant avoir convaincu le lecteur que la dimension interactionnelle vaut d'être prise au sérieux, même par les études portant principalement sur la syntaxe.

Il est évident qu'une telle conclusion impose certaines contraintes sur la nature des données orales dont on se servira pour l'étude de la grammaire. Ainsi, il est très important d'avoir beaucoup de matériaux dialogaux, et non seulement monologaux. Il faudra étudier des dialogues de tous genres, surtout beaucoup de conversations 'à bâtons rompus' entre égaux, et surtout des conversations 'naturelles', c'est-à-dire non-élicitées : les entretiens sociolinguistiques ne suffisent pas, car il s'agit là d'un genre bien particulier dont les normes interactionnelles diffèrent significativement de celles qui caractérisent les conversations informelles.

L'allocation des tours de parole et la distribution des devoirs et des privilèges étant déterminées par la fonction des interactions, les interactions de nature plus institutionnelle, entre égaux, mais aussi entre des individus ayant un rapport hiérarchique précis, comme par exemple des réunions de travail, des débats, des cours scolaires, des procès judiciaires etc. devraient en principe être prises en considération – tout cela évidemment dans les limites du possible. Certains de ces types d'interactions institutionnalisées sont aussi caractérisés par des situations d'interlocution différant systématiquement de celle qui est à la base des conversations informelles : dans les débats par exemple, le destinataire principal des paroles est toujours l'audience et non pas les co-débatteurs.

Il est important également de disposer d'un certain nombre de corpus impliquant plus de deux interlocuteurs, car dans les interactions 'plurilogales' – du moins entre égaux – il y aura d'une part plus de compétition pour obtenir la parole, et d'autre part, on pourra observer ce qui se passe si et quand les interlocuteurs forment des alliances.

Dans la mesure où les analyses faisant le lien entre grammaire et interaction font largement (quoique pas entièrement) défaut pour la langue française, une telle stratégie pourra à notre avis se révéler très féconde.

> Maj-Britt Mosegaard Hansen Université de Copenhague

Notes

1. Si rien d'autre n'est indiqué, les exemples suivent les conventions de transcriptions établies par Gail Jefferson pour l'analyse conversationnelle. Voir par ex. Atkinson & Heritage 1984, pp. ix-xvi.

2. Les exemples provenant de l'article de Ono & Thompson suivent les conventions de transcription établies par Du Bois et al. 1993.

Références

- Andersen, H. L. (1996): *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*, Thèse de doctorat non publiée. Université de Copenhague.
- Atkinson, J. M. & P. Drew (1979): Order in court. Humanities Press, Atlantic Highlands, NJ.
- Atkinson, J. M. & J. Heritage (éd.) (1984): *Structures of social action.* Cambridge University Press, Cambridge.
- Auer, P. (1996): The pre-frontfield in spoken German and its relevance as a grammaticalization position. *Pragmatics*, 6, 3, pp. 295-322.
- Beaman, K. (1984): Coordination and subordination revisited: Syntactic complexity in spoken and written narrative discourse, in: Tannen, D. (éd.): *Coherence in spoken and written discourse*. Ablex, Norwood, NJ, pp. 45-80.
- Blanche-Benveniste, C. (1995): De la rareté de certains phénomènes syntaxiques en français parlé. *Journal of French language studies*, 5, pp. 17-29.
- Blanche-Benveniste, C. (1997): Approches de la langue parlée en français. Ophrys, Paris.
- Brown, P. & S.C. Levinson (1989): *Politeness. Some universals of language usage.* Cambridge University Press, Cambridge.
- Du Bois, J.W., S. Schuetze-Coburn, S. Cumming & D. Paolino (1993): Outline of discourse transcription, in: Edwards, J.A. & M.D. Lampert (éd.): *Talking data: Transcription and coding methods for language research.* Lawrence Erlbaum, Hillsdale, NJ, pp. 45-89.
- Ducrot, O. (1984): Le dire et le dit. Editions de Minuit, Paris.
- Ford, C.E. (1996): *Grammar in interaction*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Ford, C.E. & J. Mori (1994): Causal markers in Japanese and English conversations: A cross-linguistic study of interactional grammar. *Pragmatics*, 4, 1, pp. 31-61.
- Franck, D. (1985): Sentences in conversational turns: A case of syntactic 'double bind', in: Dascal, M. (éd.): *Dialogue*. John Benjamins, Amsterdam, pp. 233-245.
- Goffman, E. (1981): Footing, in: Goffman, E.: Forms of talk. Blackwell, Oxford, pp. 124-159.
- Koch, P. (1995): Subordination, intégration syntaxique et 'oralité', in : Andersen, H.L. & G. Skytte, (éd.): *La subordination dans les langues romanes*. Etudes Romanes 34. Munksgaard, Copenhagen, pp. 13-42.

- Lambrecht, K. (1981): Topic, antitopic, and verb agreement in non-standard French. John Benjamins, Amsterdam.
- Langacker, R.W. (1995): Conceptual grouping and constituency in Cognitive Grammar, in: *Linguistics in the Morning Calm*, t. 3. Hanshin, Seoul, pp. 149-172.
- Ono, T. & S.A. Thompson (1995): What can conversation tell us about syntax? in: Davis, P.W. (éd.): *Alternative linguistics*. John Benjamins, Amsterdam, pp. 213-271.
- Sacks, H., E.A. Schegloff & G. Jefferson (1974): A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation. *Language*, 50, 4, pp. 696-735.
- Miller, P.H. & I.A. Sag. (1997): French clitic movement without clitics or movement. *Natural language and linguistic theory*, 15, pp. 573-639.
- Schegloff, E.A., G. Jefferson et H. Sacks (1977): The preference for self-correction in the organization of repair in conversation. *Language*, 53, 2, pp. 361-382.
- Stewart, M.M. (1995): Personally speaking ... or not? The strategic value of *on* in face-to-face negotiation. *Journal of French language studies*, 5, pp. 203-223.
- Thompson, S.A. (1984): 'Subordination' in formal and informal discourse, in: Schiffrin, D. (éd.), *Meaning, form, and use in context: Linguistic applications*, Georgetown University Press, Georgetown, pp. 85-94.
- Thompson, S.A. (1987): The passive in English: A discourse perspective, in: Channon, R. & Shockey, L. (éd.): *In honor of Ilse Lehiste*, Foris, Dordrecht, pp. 497-511.

Résumé

Cet article prend son point de départ dans une affirmation de Cl. Blanche-Benveniste selon laquelle la grammaire de la langue ne serait pas influencée par des facteurs spécifiquement interactionnels. Nous essayons de montrer qu'il y a, au contraire, de bonnes raisons de penser qu'au moins trois paramètres interactionnels, à savoir le travail de figuration, l'allocation des tours de parole et la situation d'interlocution, peuvent non seulement affecter la manière dont les règles grammaticales sont implémentées dans la *parole*, mais aussi conditionner ces règles grammaticales elles-mêmes. A titre d'exemples, nous discutons quelques domaines syntaxiques centraux, tels l'expression de l'agentivité, la subordination, l'exploitation de la zone pré-préverbale de la proposition et la nature des unités syntaxiques.